

Corresp. Blatt der deutschen Gesellsch. für Anthrop., Ethnol. u. Urgesch., novembre et décembre 1888.

Atti della R. Accademia dei Lincei, fasc. nos 6 et 7, 1888.

Verhandlungen der Berliner Gesellsch. für Anthrop., Ethnol. u. Urgeschichte, juillet et octobre 1888.

Bulletin hebdomadaire de statistique municipale de Paris, nos 2, 3 et 4, 1889.

E. REGALIA, *Orbita e obliquità dell' occhio Mongolico*.

Prince ROLAND BONAPARTE, *Les premières nouvelles sur l'éruption du Krakata, en 1883*, Paris, 1884.

J. ESCARD, *Le prince Roland Bonaparte en Laponie*, Paris, 1886.

Prince ROLAND BONAPARTE, *La Nouvelle-Guinée (le Golfe Huon)*, Paris, 1883.

Prince ROLAND BONAPARTE, *La Nouvelle-Guinée (le fleuve Augusta)*, Paris, mars 1877.

Prince ROLAND BONAPARTE, *Note on the Lapps of Finmark*, Paris, 1886.

Prince ROLAND BONAPARTE, *Les premiers voyages des Néerlandais dans l'Insulinde*, Versailles, 1884.

COMMUNICATION

RECHERCHES SUR UN OBJET APPELÉ PAR MOI GOURMETTE DE RÉPRESSION

PAR M. LE D^r B. CHARVET

Dans les premiers jours d'octobre dernier, je fus mis en relation, par l'intermédiaire de M. de Mortillet, avec M. Strobel, professeur de paléoethnographie, à Parme, concernant un objet qu'il nommait anneau double, et qui jusqu'alors avait été considéré par les archéologues comme servant dans les temps passés, et longtemps avant la poudre, à bander les cordes d'arcs et d'arbalières, ce qu'on désigna plus tard sous le nom de crœnequin.

M. Strobel fut à même de pouvoir étudier cet objet, sur une quantité de modèles divers, et crut pouvoir leur attribuer un autre emploi; il pensa que ce pouvait être un instrument se rattachant au harnachement du mulet, de l'âne ou du cheval, et devait faire partie de la bride, comme le caveçon, espèce de demi-cercle métallique, toujours très employé en Italie.

Sitôt que mon collègue m'eut fait parvenir le fascicule du Bulle-

tin de paléothnologie de Parme, de juillet 1888, qui renfermait son premier article à ce sujet, accompagné de deux dessins représentant un objet en bronze, et un de fer rapporté de Rome — où il avait été trouvé en terre et acheté récemment, par un de ses amis — je rejetai tout d'abord, comme lui, l'opinion d'un objet de harnachement, avec cette différence cependant qu'au lieu d'en faire un caveçon, qui n'aurait pu rester exactement appliqué sur le chanfrein du mulet, j'en faisais une espèce de gourmette, ou plutôt un complément de gourmette, terrible dans ses effets, d'autant plus que par les deux anneaux passait une chaînette qui remplissait le rôle de gourmette, en allant de chaque côté de la partie postérieure de la bride ou licol plutôt, en contact avec les branches du maxillaire inférieur, et devait avoir des effets d'autant plus terribles et douloureux qu'il était armé d'une ou plusieurs pointes, plus ou moins longues, plus ou moins aiguës, et plus ou moins en contact avec les tissus de cette région où l'on place encore la gourmette ordinaire de nos jours.

J'étais pour mon compte d'autant plus fondé à accepter cette opinion, que j'avais entendu dire, il y avait quelques mois à peine, par un de mes parents, touriste effréné, qu'en Savoie, dans le canton du bourg Saint-Maurice, arrondissement de Moutier-en-Tarantaise, où le pays très accidenté n'avait eu jusqu'à ces temps derniers, pour toute communication que, des sentiers à mulets, ces malheureux animaux avaient une bride ou licol particulier auquel était adapté un instrument de torture épouvantable, toujours menaçant, et que chaque fois que l'animal se défendait, reculait, allait de travers en un mot, le muletier à pied qui ne quittait jamais sa longe, la tirait d'un coup sec, et cette manœuvre se répétait si souvent, que ces animaux portaient en la région en contact avec cet instrument, des plaies dégénérant en tissu lardacé, les maxillaires souvent cassées, quelquefois nécrosées, et que l'on était obligé de laisser l'animal à l'écurie pour le guérir.

Ci-joint une lettre très détaillée du vieux vétérinaire chargé depuis bientôt un siècle du service administratif du département, auquel j'avais écrit pour avoir en main soit des renseignements exacts, soit un ou plusieurs spécimens de licol. Il m'a répondu que

depuis quelques années, il voit disparaître cet affreux usage, que ces pointes ont été remplacées par une chaînette en fer de 10 centimètres de long, se terminant par un anneau de 6 centimètres de large, par où l'on fait passer une autre chaînette de 40 centimètres de long, retenue dans l'anneau carré en fer de la muserolle du licol et qui, du côté libre, se termine également en gros anneaux où l'on place une corde ou longe pour attacher l'animal au râtelier, à la crèche ou tout autre lieu. Ce licol reste constamment à la tête de l'animal, et lorsque l'on va se mettre en route, on lui place dans la bouche la petite chaîne en guise de filet de bridon. Il y en a encore assez pour blesser et même couper la langue, et déchirer parfois la commissure des lèvres.

Je regrette de n'avoir pu obtenir de suite tous les échantillons possibles de ces anciens instruments barbares, que l'honorable praticien me fera parvenir sitôt que les neiges lui auront permis de reprendre les excursions réglementaires et administratives de son arrondissement.

Ayant retrouvé dans ma collection des gourmettes gigantesques en fer, sur l'arête des anneaux desquelles on a pratiqué des pointes plus ou moins meurtrières, j'avais de suite pensé que ces dites gourmettes, au nombre de quatre, variées de formes ainsi que dans leurs degrés d'effets, n'étaient pas de la catégorie de celles employées pour emboucher un cheval de selle, mais devaient faire partie de celles employées pour *frein de répression*, si je puis leur donner une dénomination exacte, et marquer la période de transition indéterminée, il est vrai, mais intermédiaire entre l'objet primitif à deux anneaux géminés, que l'on appelle si l'on veut cranequin, et la chaînette actuelle encore bien douloureuse, mais beaucoup moins que la plus douce des quatre gourmettes.

Le licol employé à cet effet se nomme dans le pays *berda*, *bride*. Une coïncidence heureuse s'est signalée, cette semaine, à mes recherches. Un compatriote, M. Vaussenath, directeur de l'Observatoire météorologique du Pic du Midi, près de Bagnère-de-Bigorre, à qui j'avais écrit également pour avoir des renseignements au sujet de ces brides dans les Pyrénées, m'a gracieusement répondu que ce licol était employé dans ces régions, et que sitôt

qu'il serait débloqué des neiges, il m'enverrait des spécimens de ces harnachements, qui n'ont pas varié de forme depuis leur importation par les Romains et Gallo-Romains. Voilà donc une coutume semblable en Savoie et dans les Pyrénées.

Nous en avons fini avec la description de ce licol muletier ; à force de tâtonnement, de réflexion, je crois avoir réussi à trouver que ce même objet, ou des objets semblables à première vue, varient peu de forme, d'après ceux que j'ai vus et touchés, de ceux dont j'ai vu seulement les dessins fidèlement rendus, et de ceux très nombreux que M. le professeur Strobel a pu voir chez des amateurs, et dans le superbe cabinet des Antiques, à Parme. Un seul, le plus récent, rapporté ces temps derniers par un de ses amis qui l'avait acheté à Rome quelques jours après qu'on l'eut sorti de terre, un seul est en fer, et une chaînette en fer également et détériorée par la rouille traverse les deux trous de l'instrument, après quoi quelques chaînons tombent librement à droite et à gauche. Cet objet à anneaux doubles est grossièrement fabriqué et à trois pointes.

Tous les autres sont en bronze ; la face du plateau qui sépare l'intervalle des deux anneaux est carrée et libre du côté extérieur, et de l'autre côté, sont une ou plusieurs pointes, plus ou moins éloignées les unes des autres, plus ou moins longues. Cette face porte les marques d'usure par le frottement des bords des anneaux de la chaîne. et cette usure s'est accentuée en gouttières de haut en bas. D'autre part, la largeur totale de cet instrument varie de 1 centimètre à 1 centimètre et demi, de même aussi que les anneaux sont plus ou moins larges d'entrée.

C'est d'après cette différence que j'ai cru devoir diviser ces objets en deux catégories distinctes :

Les objets les plus massifs, les plus larges, à anneaux les plus grands, ont été employés comme cranequin, pour l'arc ou l'arbaleète.

L'autre catégorie, plus petite en tout, pour complément de la gourmette de répression.

Car nous remarquerons qu'il est presque impossible à des doigts d'une main d'adulte de pénétrer assez profondément dans les

deux anneaux, l'index et l'annulaire, pour prendre assez de force de résistance pour bander la corde de l'arc; à peine des doigts d'une main de race asiatique pourraient-ils y arriver.

Dans tous les cas, ces instruments datent de l'époque du bronze et du commencement de l'époque du fer; il se sont lentement modifiés, pendant bien des siècles, du midi au septentrion, peut-être de l'Égypte à la Scandinavie, comme le dit M. Strobel, probablement pendant un temps correspondant à la période proto-étrusque ou de la grande époque de Bologne.

Enfin je termine en espérant que cette question posée sera définitivement tranchée par les archéologues, mieux placés que moi, au milieu de riches collections renfermant de nombreux échantillons à comparer; qu'ils pourront déchiffrer ce curieux problème, et je serais pour mon compte déjà récompensé de mes efforts, s'ils venaient à accepter et à consolider mon opinion, ce dont je ne désespère pas.

La séance est levée à 6 h. 1/4.

L'UN DES SECRÉTAIRES : E. LESBRE.